

AU VOLANT

MARS 1939

LE SERVICE DE PROPAGANDE DES PRODUITS FRANÇAIS DE " AU VOLANT "

peut vous faire obtenir des réductions de **20 à 40%** ou des **prix de gros**

POUR LE CAMPING

Tous les articles de camping (popotes, sacs, tentes, lits, matelas, etc.).

POUR L'HABILLEMENT

Ceintures en cuir toutes couleurs, façon haute couture.

Chaussures, prix de gros.

Costumes pour hommes.

Fourrures.

Parapluies hommes et dames.

Robes haute couture.

Sacs pour dames.

Short pour dames et messieurs.

Vêtements de sports et de plage.

POUR LA MAISON

Ameublement.

Appareils à air chaud.

Appareils d'Éclairage.

Appareils à Gaz et Butane (chauffage et cuisine).

Appareils sanitaires, robinetterie.

Argenterie.

Aspirateurs.

Boîtes à bijoux, à cartes.

Carpettes.

Chauffage central.

Cireuses électriques.

Coutellerie.

Fers électriques.

Garniture de bureau.

Glacières de marques et réfrigérateurs de marques.

Linge de maison (draps, serviettes de table et de toilette, nappes, taies d'oreillers, torchons, toile basque, confection de tisseaux).

Papiers peints.

Postes de T. S. F., toutes marques.

Radiateurs électriques.

Réchaud à gaz.

Tapis et moquettes.

Tous articles électriques.

Les prix de gros représentent une diminution d'environ 35 %. Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province : mais n'étant pas une entreprise commerciale, il vous rappelle que toute demande de renseignements entraînant à des frais qui ne vous sont pas comptés, « Au Volant » fait confiance à votre amabilité pour ne faire appel qu'à bon escient à une collaboration qui ne ménage ni sa peine, ni son temps pour vous rendre service.

POUR OFFRIR

Horlogerie (montres de marques).

Joaillerie.

Portefeuilles.

Serviettes d'affaires.

Stylos.

POUR LES SPORTS

Accessoires d'Alpinisme.

Bicyclettes.

Canoës.

Costumes de bains.

Croquet de jardin.

Hors-bord.

Jeux de boule de Salon.

Jeux d'enfants.

Jeux de jardin.

Jeux de Roulette de Salon.

Machines à ramer.

Matelas de plage.

Ping-pong.

Raquettes de tennis.

Spirobol pour enfants.

Tous les articles de sport.

POUR LA TABLE

Champagne.

Muscat, par bonbonne de 12 litres, franco **157 fr.**

Portos.

Vins blancs et rouges.

POUR LA TOILETTE ET LA SANTÉ

Coiffeur dames et messieurs.

Eau de Cologne.

Lunetterie.

POUR LE TOURISME

Appareils photographiques.

Bicyclettes.

Hôtels (recomm. aux familles).

POUR LE VOYAGE

Buvard de voyage.

Sacs de voyage.

AU VOLANT

DIRECTION - RÉDACTION
P U B L I C I T É

8, rue de l'Arcade, PARIS
ANJOU 53-11

ORGANE OFFICIEL MENSUEL DE L'ASSOCIATION "LES VIEUX DU VOLANT" — N° 70 — 8^e ANNÉE — MARS 1939

REMARQUES sur la FRÉQUENCE des ACCIDENTS

Nous voilà au seuil de la belle saison, celle où tous les automobilistes vont rouler davantage pour profiter dès qu'ils le peuvent des charmes du tourisme.

Aussi est-il bon de passer en revue les éléments qui rendent périodiquement plus dangereuse la circulation.

Cette tâche est très facile grâce aux Statistiques des Accidents de la Circulation Routière, tenues par le Ministère des Travaux Publics.

En étudiant tous les chiffres publiés on constate que le dimanche est le jour où, toute l'année, il arrive le plus grand nombre d'accidents.

Tout de suite après on peut classer ensemble le samedi, le lundi et le mardi. Les autres jours de la semaine viennent loin derrière.

Mais, ce qui est assez extraordinaire, le mardi est, en dehors du dimanche, le jour où il arrive le plus d'accidents mortels.

Pour les heures de la journée, le moment dangereux se place entre 17 et 19 heures. Et, chose bizarre, passé 20 heures, le calme revient brusquement...

Nous ne cherchons pas aujourd'hui à donner des explications, nous relevons fidèlement les passages dangereux, que l'on peut essayer d'éviter au moins lorsque l'on roule pour son plaisir.

Tout le monde sait que les conditions atmosphériques de visibilité jouent un rôle dans la fréquence des accidents. Mais qui se douterait des résultats des statistiques?

Par temps de neige, presque pas d'accidents mortels ; par brouillard à peine un peu plus. Par contre le vent est plus dangereux. Bien plus encore est la pluie.

Mais le plus grand nombre des accidents arrive par temps clair ; et avec une belle avance !

Enfin reste à étudier les conditions de la route.

La route sèche est la plus dangereuse, et la ligne droite est trois fois plus meurtrière que le croisement, les virages, descentes rapides, bifurcations venant très loin derrière.

Ces constatations sont assez troublantes et détruiront certainement l'opinion de nombreux automobilistes.

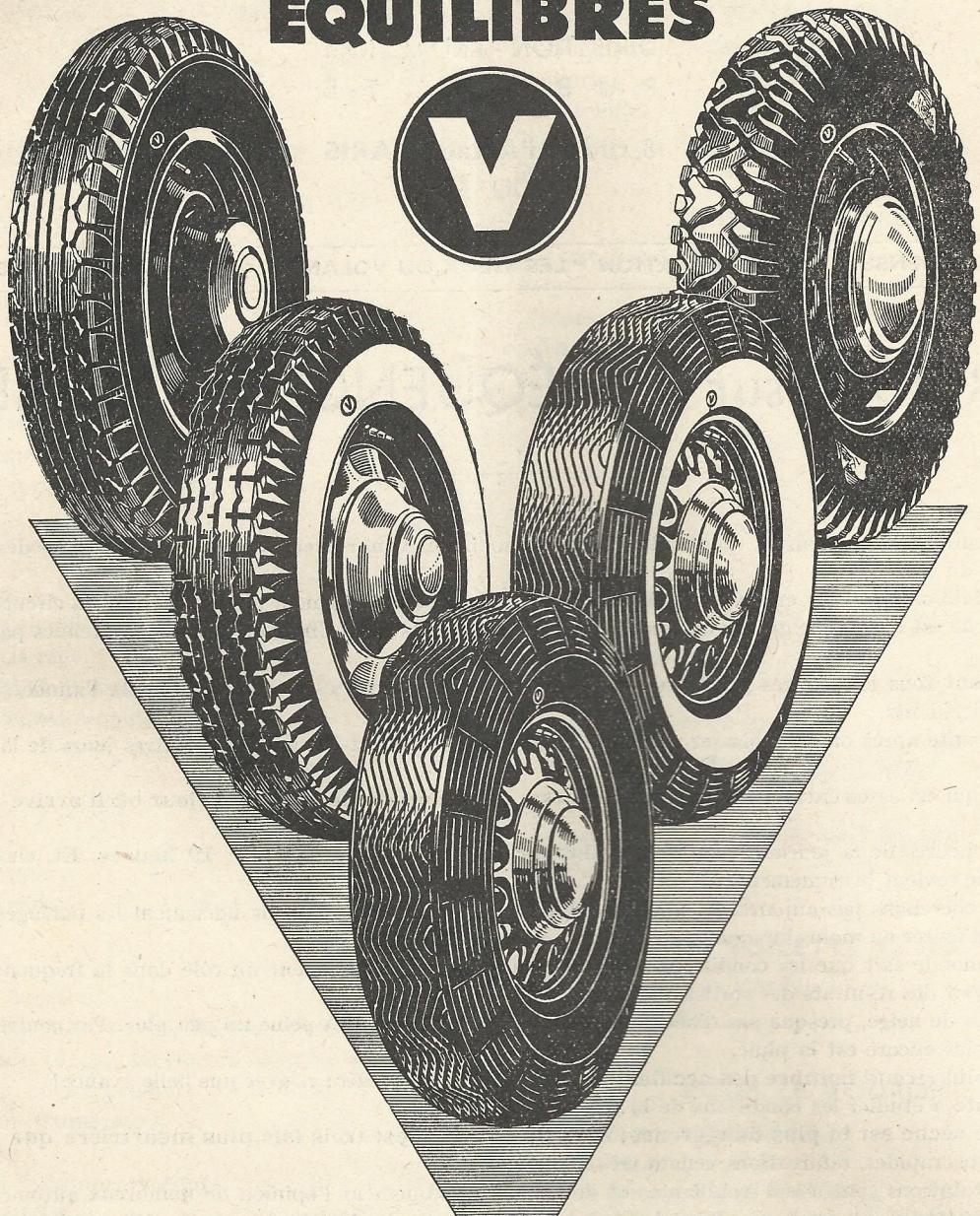
Un conducteur est donc en plein danger lorsqu'il roule le dimanche, entre 17 et 19 heures, par temps clair, sur route sèche et en ligne droite.

Maintenant que nous sommes avertis, nous n'aurons qu'à appliquer plus strictement encore la maxime des Vieux du Volant : « Un conducteur se méfie toujours de ses collègues. »

Enfin ces constatations peu réjouissantes, mais qu'il ne faut pas ignorer, ne seront pas complètes tant que nous n'aurons pas signalé que dans un accident les passagers sont bien plus souvent atteints que le conducteur.

Ne manquons donc jamais de rappeler à l'automobiliste qui fait le fou ou le distrait et qui, au demeurant, est un excellent père de famille, que sa responsabilité est d'autant plus grande que nous lui avons appris que, lorsqu'il conduit mal, sa petite famille est bien plus en danger que lui-même.

LES PNEUS ÉQUILIBRÉS



Colombes Goodrich

PLACE DE VALMY - COLOMBES (Seine)

WAG. 70-11 et la suite

2 Écrivez à nos annonceurs de la part de "AU VOLANT", vous serez servis avec encore plus de soin

PROPOS VINEUX

DROIT DE PRIORITÉ

Au seuil d'une nouvelle incursion en la Capitale viticole et vinicole de la Bourgogne, à Beaune-la-Coquette, toujours si heureuse d'accueillir à tonneaux ouverts ses grands amis les « Vieux du Volant », ces hôtes de choix, il convient, pour ne pas commettre quelque hérésie et la décevoir, de se documenter sur quelques usages vinaires et vineux.

Et d'abord, amis, si vous savez maintenant apprécier le roi des liquides avec les mets qui lui conviennent (voir article « la Gastronomie en Bourgogne » dans *Au Volant*, de janvier), savez-vous le déguster avec toute la religion nécessaire, en un mot avec art? Les gourmets disent que le bon vin doit avoir quatre propriétés : satisfaire au goût par la saveur, à l'odeur par le bouquet, à la vue par la couleur nette et claire et à l'ouïe par la bonne renommée du pays où il est cru. Laissant l'ouïe de côté puisque nous sommes ici au pays d'élection des grands vins, il nous reste à observer couleur, bouquet et saveur.

Pour cela, remplissez votre verre (de cristal blanc) à peine aux deux-tiers, puis donnez-lui un léger mouvement de rotation qui va faire se dégager l'âme même du Vin, les arômes constituant le « bouquet ». Cette opération a enrobé de vin la surface intérieure libre de votre verre, elle a transformé la surface horizontale du verre en une surface parabolique plus étendue. Alors vous allez pouvoir délester votre sens olfactif à cette gamme de parfums qui vous révélera une série de « flairs » délicieux, cependant qu'entre temps vous appréciez la teinte par transparence.

Après avoir épuisé ce délicieux exercice, prenez délicatement une gorgée de nectar dans votre bouche, faites-la tourner pour la mettre à la température ambiante de votre palais. A ce moment, avançant les lèvres aspirez un peu d'air et faites-le barboter dans votre bouche à travers le vin : venant oxygénier les éthers volatils, il va se mélanger à eux. Toute une nouvelle gamme de voluptés par les fosses nasales va vous être procurée, grâce à cette grimace, puis vous recommencerez ces exercices avec un charme et un plaisir toujours nouveau, jusqu'à ce qu'enfin les ayant épuisés, vous avaliez la gorgée, origine de tant de jouissance.

C'est seulement grâce à cette savante dégustation que les Sages peuvent apprécier les sucs du Divin Liquide. Bacchus, triomphant, se montre alors aux convives heureux, il donne des ailes à ceux qui sont atteints de mélancolie. Les « miasmes » savoureux des Poularesses de Bresse, des Chapons, des Dindes truffées, unis au bouquet pénétrant du Nectar de la Bourgogne, sont les seuls parfums dignes d'être offerts au Dieu du Plaisir. Le palais s'échauffe, l'imagination s'exalte, l'esprit s'éclaire; c'est le moment attendu et désiré des gais propos, des doux épanchements, des joies spontanées, des élans de l'amitié et de l'amour. Le vin est une âme qui perfectionne l'homme, c'est un grain de beauté sur la joue de l'intelligence et cette harmonieuse verrue provient, cela va sans dire, de Beaune ou de Corton, de Pommard ou de Volnay, de Meursault ou de Montrachet, ces monarques ambrés, pourprés, secs sans acidité, moelleux sans fadeur, forts sans brutalité, nerveux sans dureté; symphonie mâle et langoureuse, qui charme la vue, l'odorat et le goût, qui ravit l'âme.

Il n'y a qu'un insensé qui puisse mépriser la coupe. Que penser de l'homme qui mesure les dons du Créateur, puis pensant se corriger, les méprise; parce qu'il a commis des incongruités en état de goguette, l'ignorant veut renoncer au vin pour la vie. Le malheureux! Alors que souvent c'est au fond de son verre qu'il peut trouver l'Espérance, son soutien, et, puisque, dit-on, le bon vin fait parler latin : *Cato vino lavabat animum, curis publicis fatigatum*. Enfin jamais homme sage ne vit buveur de vin sans appétit.

Pour savourer ce Nectar Divin, ami lecteur, buvez doucement, buvez longuement, buvez pour votre bien et non seulement pour votre soif... Buvez enfin comme vous baisez les lèvres de l'Aimée.

C'est la grâce que je vous souhaite pour le reste de vos jours.

Jean PERRET-CARNOT,
Délégué à Beaune.

Le respect du droit de priorité est rigoureusement indissociable pour assurer la régularité et la sécurité de la circulation.

Mais ce droit de priorité, que trop d'usagers de la route dédaignent encore d'observer strictement, en quoi consiste-t-il?

Rappelons que tout conducteur est tenu de céder le passage à tout véhicule venant par une voie située à sa droite; ce principe général ne trouve d'exception qu'au profit des véhicules circulant en dehors des agglomérations, sur les voies à grande circulation et qui ont, de ce fait, un droit de priorité sur les voitures venant même à leur droite, étant entendu que lorsque deux voies à grande circulation se coupent, le principe général est remis en vigueur.

La théorie de l'axe médian est à tout jamais condamnée (Cass. civ., 31 mars 1938); il en est de même de celle du franchissement de la plus grande partie du carrefour (Cass. crim., 23 décembre 1938).

Depuis longtemps, la jurisprudence a reconnu que le droit de priorité a un caractère absolu (Paris, 13 janvier 1934; 22 décembre 1933; 31 mars 1933);

qu'il est d'un intérêt primordial (Cass. civ., 15 janvier 1935); qu'il constitue au premier chef la sauvegarde de tous les usagers de la route (Paris, 6 juillet 1937).

Récemment encore, voulant renforcer le droit de priorité, la Chambre criminelle de la Cour de cassation a jugé que le conducteur de droite n'avait pas perdu son droit de priorité, bien qu'il ait commis des fautes lourdes engageant au plus haut point sa responsabilité personnelle, notamment en abordant le croisement à une allure excessive, sans ralentir ni corner (23 décembre 1938).

La contrepartie du droit de priorité à la charge de celui qui peut l'invoquer est qu'il doit en user. Il a le devoir de l'exercer (Trib. corr. Le Havre, 7 décembre 1932); il n'a pas à s'arrêter sur place pour donner à un autre conducteur le temps de reprendre son sang-froid (Cass. crim., 17 mars 1932).

Il doit néanmoins prendre les précautions d'usage qui lui sont imposés par l'article 10 du Code de la Route, c'est-à-dire annoncer son approche, vérifier que la voie est libre, marcher à allure modérée et serrer sur sa droite.

Ne nous lassons jamais de rappeler à tous les usagers de la route, sans aucune exception, tous leurs droits et toutes leurs obligations.

Roger RÉAU,
Avocat du Barreau de Paris.

v o u s ê t e s
un
bon conducteur
vous avez droit
à des égards

●
O. F. A.

vous dira
comment
il consent

**des conditions
exceptionnelles**

aux Vieux du Volant

●
**A S S U R E Z - V O U S
C O N T R E L E S A C C I D E N T S
D E S K I**

●
un renseignement ne coûte rien

**OFFICE FRANÇAIS D'ASSURANCES
AUTOMOBILES**

56, Rue La Rochefoucauld — PARIS
Téléphone : TRINITÉ 43-53

INFORMATIONS

Saison touristique 1939

LE ciel politique semble s'éclaircir un peu et le printemps s'annonce joyeusement. Avec les hirondelles apparaissent les Reportages saisonniers du Club des Sans-Club. On sait que la particularité de ce Club, que le célèbre cuisinier Escoffier patronna pendant douze ans, est de créer un lien de solidarité entre tous ceux qui roulent avec les Auberges de France.

Une discipline ingénieuse permet aux dirigeants un contrôle permanent des étapes recommandées, vous offrant ainsi le maximum de garantie dans l'exactitude des appréciations données.

Il n'existe aucune formalité routinière pour adhérer au Club des Sans-Club : on en devient membre par la possession de ses Reportages de l'année.

La cotisation est représentée par le prix du volume (38 fr.) dont la couverture tient lieu de carte d'adhérent vis-à-vis de l'aubergiste.

Il faut croire que cette formule s'est révélée excellente puisque chaque année le développement des « Auberges de France » s'accentue.

Un autre avantage offert par cette si intéressante organisation est la gratuité du garage consentie par 80% de ses étapes envers les membres dont la voiture porte l'insigne « CSC. ».

A ce livre d'expériences quotidiennes, exempt de toute complaisance intéressée puisque le Club n'accepte pas de publicité hôtelière, s'attachent des droits pour le touriste, des obligations pour son hôte et cela permet d'affirmer que ces Reportages n'ont rien de commun ni avec un guide, ni avec tout autre groupement touristique.

Même si ces promesses vous laissent sceptiques, ce qui est le lot de toutes les innovations, jugez-les à l'épreuve.

Un seul effort de votre part : les Auberges de France sur la nappe.

Reins au chaud

Remplacez la ceinture de flanelle de 3 mètres par la ceinture tubulaire en Laine élastique du Dr M. Gibaud ; elle a fait ses preuves depuis trois ans ; elle est lavable et pratiquement inusable.

VOS AMIS

doivent être

VIEUX DU VOLANT



CHEZ

LES VIEUX DU VOLANT

Président - fondateur : Docteur Marius FRINGUET *

Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.

Notre programme :

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.

Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant ; création d'un Service de Surveillance Routière ; création et organisation des Visites de Sécurité.

Nos résultats :

le nombre total des accidents a diminué de 10 à 14 % en 1937.

RAPPORT MORAL

Mes Chers Camarades,

Je ne chercherai pas à vous dissimuler l'émotion qui m'étreint en venant aujourd'hui présider la 7^e Assemblée Générale de notre belle Association.

C'est tout d'abord et c'est surtout, parce qu'étant le Doyen des Vice-Présidents en exercice de votre Comité, que me revient l'honneur et le pénible devoir d'occuper ici la place de notre cher et regretté Président Fondateur, le Dr Marius Fringuet dont nous déplorons la perte et dont le décès subit et prématûr laisse parmi nous un si grand vide !

Son ultime article que vous avez pu lire dans la revue « Au Volant » du mois de novembre dernier, ne vous est-il pas apparu comme une véritable proclamation aux Vieux du Volant ?

Il n'évoque les difficultés qu'il a rencontrées, les luttes qu'il a dû soutenir pendant six années, que pour mieux nous faire comprendre le magnifique résultat de sa volonté, de sa confiance, de ses efforts persévérateurs et nous exprimer d'une manière saisissante sa foi dans les destinées futures de notre Association.

Cette page qui rappelle le passé, qui met en lumière les résultats acquis pour le présent se suffit à elle-même ; point n'est besoin de la commenter.

Et, pour l'avenir, elle précise bien tous nos buts à atteindre, et tous nos espoirs.

Votre Comité, en hommage à la mémoire du Dr Fringuet, a décidé que son nom resterait toujours en tête de l'Association qui est bien son œuvre, trop certain que cette décision serait ratifiée par vous à l'unanimité.

L'année 1938 fut pour nous une année de double deuil, car elle vit encore la disparition subite d'Émile Morin, Vice-Président Fondateur des Vieux du Volant.

Nouvelle perte cruelle, dont seuls peuvent mesurer l'étendue ceux d'entre nous qui l'ont connu et qui avaient pu éprouver ses éminentes qualités.

Du moins, nos deux meilleurs amis ont-ils eu la faveur et la joie de voir le succès couronner leurs espérances quand ils fondèrent les « Vieux du Volant ».

L'année 1939 s'ouvre en effet pour notre Association sous les auspices les plus favorables.

Vous savez que le nombre des adhésions dépasse aujourd'hui largement le chiffre de 10.000.

Et ce résultat est d'autant plus encourageant qu'il a été acquis en dépit des événements peu propices qui ont marqué la longue période d'incertitude que nous venons de traverser.

Les Vieux du Volant sont néanmoins parvenus à aligner une force imposante par le nombre d'abord, ensuite par leur valeur sportive, par l'idée qui les a rassemblés et qui les unit, par leur esprit particulier et enfin par leur désintéressement personnel qui constitue à l'époque où nous vivons un très rare privilège.

Tous les Vieux du Volant sont des automobilistes avertis, éprouvés, ayant acquis par la pratique l'expérience et la prudence indispensables et l'autorité qu'elles confèrent à leur avis.

Qui, mieux qu'eux, est à même de connaître le sujet dont ils parlent ?

Et leur but essentiel, leur raison d'être ne sont-ils pas en dehors de toute arrière-pensée égoïste, de faire profiter les usagers de la route et aussi ceux qui, par leurs fonctions publiques, peuvent et doivent contribuer à assurer cette sécurité, de leur compréhension parfaite des problèmes à résoudre et des méthodes à appliquer dans une matière aussi complexe et aussi délicate ?

Ils n'ont pas — je ne saurai trop insister sur ce point — travaillé pour eux-mêmes, mais pour la collectivité, et si jamais le qualificatif d'utilité publique a un sens, c'est à notre Association qu'il doit être reconnu et qu'il sera reconnu.

Ainsi, les Vieux du Volant ont cheminé modestement, proportionnant leurs ambitions à leurs moyens, s'efforçant surtout d'équilibrer leurs dépenses à leurs recettes.

Et leurs recettes, ce sont, en dehors du produit des panonceaux, uniquement les adhésions et les cotisations qui les alimentent.

Cependant, ainsi que vous pourrez le constater, en dépit du renchérissement continu de toutes choses, votre Comité, grâce à une saine gestion, vous apporte encore, pour l'exercice écoulé, un budget sincère, en équilibre, que dis-je, mieux encore, en notable excédent, ce qui, convenez-en, mérite d'être plus que souligné.

Et c'est pourquoi il a pensé que le moment était venu de donner à notre Association un cadre mieux en rapports avec son importance réelle et avec ses promesses de développement.

Nous avons voulu, en transférant notre Siège Social, d'un très simple bureau, cellule d'un grand building anonyme, dans cet immeuble, 8, rue de l'Arcade, le rendre plus intime, plus accessible à tous, et en augmentant son confort, inciter nos camarades à y venir plus souvent pour s'y retrouver, échanger leurs idées, mieux se connaître et s'apprécier.

Les Vieux du Volant sont ici chez eux et bien chez eux.

**

Laissez-moi maintenant passer rapidement en revue l'œuvre réalisée depuis sept ans.

Tout était à faire.

Confiants et fiers de notre devise « Crée la Sécurité de la route », nous avons multiplié nos efforts :

— Par l'instruction des usagers auxquels nous n'avons cessé de diffuser, par la presse, par la radio, par les éducateurs de la jeunesse, des conseils de prudence;

— Par la création d'une morale de la route pour les enfants;

— Par le perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant;

— Par la mise sur pieds d'un service bénévole de Surveillance Routière, véritable police auxiliaire de la route;

— Par celle plus récente encore, des Visites Gratuites de Sécurité pour le meilleur entretien des véhicules — poids lourds et tourisme — et aussi pour la santé des conducteurs de poids lourds et leur existence même;

— Par la divulgation du Code de la Route et des règlements de police, afin d'en obtenir une plus complète observation;

— Par une étude et une collaboration confiantes et constantes avec tous les agents habilités et responsables, à seule fin de résoudre les multiples problèmes que pose le développement d'une circulation intensive de jour et de nuit, à une vitesse sans cesse accrue.

Et cela, sans aucune contrainte, mais par le raisonnement et la preuve devant laquelle les Français savent toujours s'incliner.

Ce programme est en voie de réalisation intégrale et les résultats d'ores et déjà acquis témoignent de sa valeur morale et de son utilité pratique.

Ces résultats peuvent se concrétiser en un seul : la diminution progressive et constante des accidents, ainsi qu'en font foi les statistiques officielles, malgré la multiplication du nombre des véhicules.

Donc, des vies humaines, beaucoup de vies humaines préservées.

Dois-je vous rappeler enfin l'initiative prise au mois de septembre dernier par votre Comité, à l'heure où des conjonctures d'une exceptionnelle gravité menaçaient notre pays, de créer un corps des volontaires automobilistes des Vieux du Volant dégagés de toute obligation militaire, destiné à assurer les liaisons à l'arrière, les transports individuels pour les besoins de la défense passive et de la défense contre avions ?

Cette volonté d'apporter une collaboration utile à la défense nationale a été chaudement approuvée en haut lieu; elle fait l'objet de très actifs échanges de vues; elle continue à être très sérieusement étudiée aux fins d'une mise au point pratique et conforme aux mobiles qui l'ont dictée.

Vous en avez été informés et tenus au courant par la revue.

Il m'est particulièrement agréable aujourd'hui de vous dire que les concours ne nous ont jamais fait défaut.

Sans oublier tous nos camarades qui ont eu à cœur de travailler, chacun dans sa sphère et selon son expérience personnelle, à la réalisation de notre programme, je dois mentionner en premier lieu notre Secrétaire Général, M. André Fringuet, qui s'est dévoué corps et âme à l'œuvre de son père et dont l'activité sans cesse en éveil constitue un gage précieux pour l'avenir de notre Association.

Je n'oublierai pas davantage la revue « Au Volant » qui nous sert de trait d'union si efficace; tous nos délégués départementaux et régionaux, dont les heureuses initiatives ont contribué dans une large mesure à créer autour des Vieux du Volant et entre eux ce large mouvement de compréhension et de camaraderie; toutes les autorités préfectorales et autres qui ont bien voulu entendre notre appel et donner à nos suggestions la possibilité de devenir un jour de tangibles réalités; la presse, cette grande force, dont l'aide puissante ne nous a jamais abandonnés; et enfin, tous ceux d'entre vous dont l'effort individuel et la confiance nous ont soutenus et encouragés, et en particulier notre collègue M. Boissonnet, qui enlève la Médaille d'Or de notre Concours d'adhésion de 1938.

Quant à votre Comité, il s'est appliqué par un travail constant et parfois ingrat, à bien la tâche difficile que vous lui avez fait l'honneur de confier à ses soins et de justifier votre choix.

Je vous demande de vous associer à lui pour adresser publiquement à tous l'expression de notre gratitude.

**

Je passais en revue, il y a quelques instants, les idées maîtresses qui ont inspiré l'action des Vieux du Volant.

Ces idées, nous les avons lancées, nous avons assuré leur cheminement et leur succès, en nous préoccupant uniquement du but à atteindre.

Elles étaient justes. Et la meilleure preuve ne nous en est-elle pas apportée par l'empressement manifesté par d'autres à s'en attribuer la paternité, à s'appliquer à en recueillir le mérite et les fruits, tout en feignant d'ignorer notre existence ?

Et qui, parce que plus anciens, ou comptant un plus grand nombre d'adhérents, croient élégant d'afficher de ne pas nous connaître.

C'est leur droit.

Mais patience ! L'avenir pourrait bien se charger de modifier leurs conceptions particulières du « fair play ».

Ces procédés ne sauraient nous émouvoir, ni nous diminuer en quoi que ce soit.

Au surplus, ne subissons-nous pas le lot commun aux inventeurs, aux précurseurs ?

Bien au contraire, nous y trouverons la preuve de notre valeur propre et nous chercherons notre récompense immédiate dans la satisfaction des services rendus à la collectivité, en attendant la grande consécration que le temps et l'accroissement de nos effectifs ne manqueront pas de nous apporter.

Et, pour en terminer sur cette note optimiste, je vous rappellerai ici, la phrase par laquelle notre si regretté Président-Fondateur mettait le point final à son dernier article :

« En route pour le 20.000^e Vieux du Volant »!

Comte DE SAINT-AGNAN,
Vice-Président des Vieux du Volant.

POUR LA COTISATION

1^o La cotisation est valable un an mois pour mois : c'est-à-dire qu'un Vieux du Volant acquittant sa cotisation en octobre, celle-ci est valable jusqu'au mois de septembre prochain inclusivement ;

2^o Sur les cartes d'adhérents, la vignette de l'exercice en cours indique le mois au début duquel doit être réglée la cotisation ;

3^o La cotisation est de 20 francs ;

4^o Le compte de chèques postaux à Paris a le numéro 1850-81 ;

5^o Par prévenance, deux circulaires rappellent aux Vieux du Volant, un mois et quinze jours avant l'échéance, le moment où ils doivent verser leur cotisation annuelle ; mais certaines peuvent être égarées par la poste, aussi demandons-nous à nos adhérents de bien vouloir vérifier sur la vignette de leurs cartes le mois où ils doivent s'acquitter de leur cotisation.

7^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES VIEUX DU VOLANT

LE samedi 25 février 1939 avait lieu à Paris la 7^e Assemblée Générale de notre Association. La séance fut ouverte à 10 h. 45 sous la présidence du Comte de Saint-Agnan, vice-président, dans nos nouveaux locaux de la rue de l'Arcade.

Pour commencer, le Président fait nommer trois scrutateurs pour dépouiller les nombreux bulletins de vote, qui avaient été envoyés. Sont nommés à l'unanimité MM. Clément, Dauvin et Verrier.

Le Président fait lire ensuite par le Secrétaire Général le procès-verbal de l'Assemblée Générale 1938, qui est adopté à l'unanimité.

Le Comte de Saint-Agnan prend ensuite la parole pour faire le compte rendu moral de la vie de l'Association au cours de 1938. C'est ce rapport qui est reproduit presqu'en entier aux pages 5 et 6. Il précise également l'action amicale et d'intérêt général des Vieux du Volant :

« Tout d'abord à Paris, la création de réunions mensuelles tous les 1^{ers} mardis de chaque mois à l'heure du déjeuner, remporta un tel succès qu'après les essais précédents de dates, de jours, d'heures, de lieux, nous estimons qu'il faut continuer dans cette voie.

« De leur côté nos délégués réunissent de très nombreux Vieux du Volant à l'occasion de sorties amicales. La palme revient certes à notre camarade, M. R. Bulot, délégué pour la Somme; qui n'organisa pas moins de trois manifestations à Fécamp, le 10 avril, où il fut aimablement aidé par M. Briulet, délégué de cette ville, puis à Compiègne, le 26 mai, et enfin à Amiens, le 19 juin, où il nous fit apprécier en compagnie de M. Ransson, le charme des « Hortillonnages ».

« La saison avait été ouverte par notre camarade M. P. Masson, délégué à Compiègne, qui nous promena tout un dimanche dans les coins les plus secrets de la forêt de Compiègne.

« Enfin, notre délégué de Saint-Sauveur-le-Vicomte, M. Higelin, organisait les 11 et 12 juin un Rallye-Cotentin, patronné par la Municipalité de Saint-Sauveur, et une visite de Cherbourg, sous la direction fort intéressante de M. Quonian, président de la Chambre de Commerce, et en la présence de notre délégué pour la Manche, M. Fouret.

« A toutes ces manifestations notre Comité fut représenté par notre Collègue, M. Capillon, que je suis heureux de remercier et de féliciter à cette occasion.

« De plus, notre Ve Congrès pour la Sécurité de la Route eut lieu les 14, 15 et 16 mai, sous la haute direction de notre délégué de Beaune, M. Jean Perret-Carnot. Ce fut une manifestation splendide. Reçus par les Municipalités de Dijon et

de Beaune, les Vieux du Volant ont gardé des trois jours passés en Bourgogne un souvenir inoubliable. La Rallye-Bourgogne, placé sous la direction de notre délégué pour la Côte-d'Or, M. Petitjean, fut très disputé. Notre séance de travail fut suivie par tous les congressistes le lendemain. Ce fut là l'occasion pour notre Président de situer la marche de notre action. Un banquet mémorable eut lieu dans les celliers même des Hospices de Beaune et fut, comme il se devait un hommage au vin, à la gastronomie, et à la tradition bourguignonne.

« Enfin, le 15 octobre, pendant le Salon de l'Automobile, notre Président, entouré du Comité des Vieux du Volant, recevait le Président de l'Association allemande similaire à la nôtre, M. le Sénateur Vogel. Ce fut la dernière manifestation qu'il présida.

« Passons maintenant à l'action d'intérêt général que notre Association poursuit.

« Le 17 février dernier, nous faisions disputer un « Concours pour appareils indicateurs de changement de direction » afin de nous rendre compte s'il existait des appareils suffisamment pratiques pour nous permettre de demander de les rendre obligatoires. Étant donné les résultats obtenus, nous avons réclamé cette obligation, et M. le Ministre des Travaux Publics a bien voulu nous promettre que cette modification serait comprise dans le prochain remaniement du Code de la Route.

« D'autre part nous avons mené campagne auprès des parlementaires pour que les services administratifs officiels qui s'occupent de l'automobile, actuellement disséminés dans plusieurs ministères, soient groupés en une « Direction de l'Automobile », ce qui permettrait alors aux automobilistes d'espérer plus de compréhensions dans les décisions prises à leur sujet.

« De même nous avons fait déposer sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi qui serait un compromis entre l'assurance obligatoire et le fonds de garantie sans avoir les inconvénients de ces deux systèmes.

« Enfin notre essai de Surveillance Routière s'est constitué avec succès; il s'est généralisé et étendu à toute la France en donnant les résultats suivants :

Rapports transmis : 1.012, se répartissant ainsi :

— Dépassemement en 3 ^e position.....	238
— Dépassemement en haut d'une côte.....	96
— Dépassemement dans un virage.....	208
— Virage pris à gauche.....	88
— Droite non tenue.....	97

— Passage non accordé.....	105
— Stationnement dans un virage, en haut d'une côte.....	85
— Absence d'éclairage pour des usagers non automobilistes	74
— Divagation d'animaux.....	21
— Ces rapports se rapportaient pour :	
— 417 à des automobiles;	
— 320 à des poids lourds;	
— 25 à des motos;	
— 125 à des usagers non automobilistes.	

« Il n'y a eu aucune erreur, mais nous avons éliminé 125 rapports pour manque de précisions. Aucune protestation de la part des usagers signalés.

« Pour ce qui est des Visites Gratuites de Sécurité, nous les avons poursuivies normalement et les avons même organisées aux Champs-Élysées pendant le Salon de l'Automobile, grâce à la compréhension de la Préfecture de Police, fort intéressée par ces vérifications.

« Au cours de 21 visites, 850 véhicules furent vérifiés au triple point de vue des freins, des phares et des pneus; 140 seulement furent reconnus bons sur ces trois points; ce ce qui équivaut à dire que sur 100 véhicules vérifiés 83 étaient en mauvais état.

« En ce qui concerne notre campagne pour l'éducation des Usagers de la Route, 341 quotidiens nous apportèrent

un concours jamais en défaut, et grâce à cette entente nous pouvons dire, nous basant sur les lettres reçues et nos enquêtes personnelles, que les automobilistes commencent à respecter un peu plus la discipline routière qui devient maintenant absolument indispensable.»

Tous ces faits soulevèrent à juste titre les applaudissements de l'Assemblée Générale, et, après diverses suggestions sur la circulation, ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président fait alors lire le Compte d'exploitation et le Bilan à fin 1938. Après lecture du Rapport de MM. les Commissaires aux Comptes par l'un d'eux; M. Thomas, le Président fait voter : pour, 670 voix; contre, 1 voix.

Le Président, poursuivant l'ordre du jour, passe aux élections. Il lit d'abord une lettre de M. Bellamy; après le scrutin, les résultats sont les suivants : Dr Boulanger-Pilet, 531 voix, élu; M. Soccart, 527 voix, élu; M. Sicault, 513 voix, élu; M. Bellamy, 73 voix.

Enfin, afin de faciliter la tâche vraiment difficile et longue de MM. les Scrutateurs, le Président demande si l'Assemblée Générale est d'avis de nommer dès maintenant ceux qui assureront ce dépouillement en 1940. Sur avis unanimement favorable, le Président demande quatre scrutateurs : sont nommés, à l'unanimité, MM. Pacheu, Clément, Dauvin et Verrier.

A 12 h. 30 la séance est levée.

la meilleure garantie pour votre moteur

Castrol

BREVETÉE S.G.D.G.

en vente dans tous les garages

Déjeuner à Amiens

NOtre délégué pour la Somme, M. Robert Bulot, commence cette année l'ère de nos manifestations en organisant un déjeuner amical suivie de causerie le dimanche 26 mars 1939.

Voici le programme : à 12 h. 30, déjeuner à Amiens à l'Écu de France (prix 25 fr. par personne, service compris), puis causerie par M. André Fringuet, secrétaire général des Vieux du Volant, sur « les Vieux du Volant et la Défense Civile en cas de guerre : le Corps des Volontaires Automobilistes ».

Ensuite et suivant le temps, promenade au Monument Australien et retour par le Terrain d'aviation de Glisy.

Tous les Vieux du Volant inscrits au Corps des Volontaires Automobilistes sont instantanément priés de participer à cette réunion, qui reste ouverte, comme toujours, à tous nos camarades, à leurs familles et à leurs amis.

Les inscriptions sont reçues chez M. Bulot, 172, rue Laurendeau, à Amiens, accompagnées de leur montant pour être valable jusqu'au 23 mars inclus.

Les Mardis Parisiens

TOUJOURS très suivis, les déjeuners parisiens des 1^{ers} mardis de chaque mois sont de plus en plus appréciés, d'autant plus qu'ils ont lieu maintenant à quelques cents mètres de notre Siège social.

Parmi les convives nous avons remarqué Mmes Auger, Laquerbe, Picot, Fringuet, Vallée et Mademoiselle, et MM. Paul-Manceau et Capillon, membres du Comité, Pacheu, Auger, Réau, Laquerbe, Lemue, Picot et André Fringuet, notre Secrétaire Général.

Rappelons que le prochain déjeuner aura lieu le 4 avril, à 12 h. 30 très exactement et comme toujours au Café de la Paix, à Paris (prix par personne 25 fr. plus le service).

Notre Congrès 1939

HEUREUX Vieux du Volant du Sud-Ouest : vous allez avoir dans votre région notre 6^e Congrès pour la Sécurité de la Route, puisque notre Comité a choisi Toulouse comme centre de cette manifestation et chargé de son organisation notre actif délégué pour la Haute-Garonne, notre camarade M. Bouthier !

Le programme paraîtra dans le prochain numéro et nous sommes certains que nous nous y retrouverons nombreux : nous comptons déjà une dizaine d'inscrits ! Notre 6^e Congrès se déroulera les 20, 21 et 22 mai 1939. Retenons ces dates !

22-23 Avril

Quelle Réception

LÉ mois prochain, les Vieux du Volant vont avoir une occasion « unique » de pénétrer plus avant au cœur de la Bourgogne Vineuse et Pittoresque.

Certaines parties du programme de ces deux journées de fête et de liesse, en effet, seront absolument « inédites », même pour les Beaunois ; d'autres auront un caractère tout à fait exceptionnel, la visite étant autorisée, par faveur spéciale, et seulement ce jour-là, uniquement pour les Vieux du Volant et leurs amis, participant à tout le programme de la réunion.

Ceux de nos camarades, qui sont déjà venus une ou plusieurs fois à Beaune, n'ont donc pas à craindre la monotonic, la satiété ni l'ennui.

Ce n'est pas aux grands et magnifiques Celliers des Hospices qu'aura lieu, cette fois, le banquet, mais dans la vaste salle basse et voûtée du Caveau Beaunois, où flotte encore le relent des siècles passés et le fumet des grands vins qui y ont doucement vieilli à travers les âges. Ce sont les Vieux du Volant qui étonneront cette salle au cachet si particulier. Elle n'a encore jamais servi pour un repas et la fumée des chandelles, ce jour-là, se mariera à celle des torches d'autrefois qui ont déposé là leur patine au cours des ans.

Pendant le succulent repas, arrosé, comme il sied, par les plus grands vins de la Côte de Bourgogne et d'Or, les « Ménestrels de Bourgogne » se feront entendre dans leurs chants du Terroir et leurs danses folkloriques, joyeusement agrémentées de claquettes bourguignonnes. Cette célèbre phalange de chanteurs et de danseurs n'a rien de commun avec les « Chantoux de Biâne », déjà plusieurs fois applaudis par les Vieux du Volant. Grâce à la très grande amabilité de ses Président et Vice-Président, Vieux du Volant et sympathisant, elle a bien voulu, par faveur insigne, prêter gracieusement le concours de ses nombreux artistes hommes et femmes, pour notre réunion. En l'honneur des Vieux du Volant, outre certaines chansons composées et exécutées spécialement, les Ménestrels accompagneront les excursionnistes le lendemain encore et exécuteront en cours de route, dans un cadre choisi ad hoc, de vieilles danses et chants du moyen-âge, en costumes authentiques de l'époque.

Bien que retenus déjà dans divers coins de France, très éloignés, comme Nice ou Épernay, plus de deux mois à l'avance, les « Ménestrels de Bourgogne » ne se sont encore jamais fait entendre à Beaune. Ce sera donc une révélation, malgré leur notoriété toujours grandissante dans toute la France et leurs nombreuses médailles.

Je ne veux pas m'étendre sur la visite des Cucuries et installations ultra-modernes et perfectionnées que les Vieux du Volant verront à Aloxe, au cœur du Corton-Charlemagne (voir article sur « la Gastronomie en Bourgogne », de janvier), avec dégustation, sous la charmante et très érudite direction d'un jeune camarade Vieux du Volant, ni sur l'intérêt historique, artistique et archéologique, que leur offrira le vieux château de la Roche-Pot, perché comme un nid d'aigle sur son promontoire rocheux. Ancienne demeure de Philippe Pot, Grand Sénéchal à la Cour du Duc de Bourgogne, il a été entièrement restauré en respectant le cachet du temps par le Colonel Carnot, qui s'il le peut recevra lui-même les excursionnistes de ces deux journées bourguignonnes.

Rappelons que cette manifestation est ouverte, non seulement aux Vieux du Volant, aux Cadets des Vieux du Volant, à leur famille et à leurs amis, mais à tous les sympathisants.

Jean PERRET-CARNOT,
Délégué à Beaune.

PROGRAMME

Samedi 22 avril 1939, 15 h. rendez-vous à Beaune devant l'Hôtel-Dieu (visite de celui-ci ou d'une cave suivant les goûts); 15 h. 45, visite de l'Hôtel des Ducs de Bourgogne ou Maison du Roy (Musée de la Pierre, Celliers, etc.); 16 h. 15, Musée du Vin dans le Beffroi célèbre; 17 h., excursion à Aloxe-Corton et visite des pressoirs et cuveries modèles de M. Latour (Vieux du Volant), dans les vignobles réputés du Corton-Charlemagne; retour à Beaune, promenade au lac et parc de la Bouzaize; 19 h. 30, aux chandelles, Grand Banquet (plats et grands crus de la Bourgogne gastronomique et vineuse) au Caveau Beaunois, danses folkloriques et chants du terroir par les réputés « Ménestrels de Bourgogne » (Tout ceci constitue une « première »).

Dimanche 23 avril, à 9 heures, visite-dégustation d'une cave; à 9 h. 30, départ par Pommard, Volnay, Meursault, pour la Roche-Pot, en suivant la vallée pittoresque du « Ruisseau des Clous »; visite, exceptionnellement accordée aux Vieux du Volant par le Colonel Sadi-Carnot, du Château de La Roche-Pot, représentation donnée par les Ménestrels de Bourgogne en costume du moyen-âge et au Château même; 12 h. 30, déjeuner à Nolay, nouvelle audition des Ménestrels de Bourgogne en costume dans leurs vieilles danses et chants du moyen-âge (inédit); retour par le Val du Cul de Menneaux, la grotte de la Fournée et le cirque du Bout du Monde, vanté par Alexandre Dumas.

Les prix sont établis suivant l'hôtel choisi et comprennent toutes les visites, pourboires, banquet, déjeuner, nuit de samedi et dimanche et petit déjeuner :

Pour	1 personne	1 couple
Hôtel Bellevue.....	140 fr.	280 fr.
Hôtel de la Cloche.....	155 —	290 —
Hôtel de France	160 —	299 —
Hôtel St-Jean	160 —	299 —
Hôtel de la Poste.....	170 —	315 —

Pour le banquet seul, le prix est de 70 francs par personne, et pour le dimanche seul 60 francs par personne.

Les inscriptions ne seront valables et les places retenues qu'après versement des fonds. Les inscriptions sont reçues chez M. Perret-Carnot, 13, rue Paul-Bouchard, à Beaune, jusqu'au 19 avril 1939 dernier. Le nombre des places est limité.

ON NOUS ÉCRIT

Sous prétexte de coordination les chemins de fer ont trouvé le moyen d'étrangler les transporteurs routiers. Ceux-ci se défendent avec juste raison et voici à ce sujet, l'intéressante initiative des Vieux du Volant.

« Les récents décrets-lois, obligeant les transporteurs de voyageurs (transports exceptionnels) à déclarer tous les transports exécutés, ainsi que les prix perçus, qui sont imposés d'ailleurs, pourquoi ne déclarerait-on pas aussi, tous les transports qui n'auront pu être exécutés par suite de ces décrets-loi.

« C'est la ligne de conduite que je me suis imposée, moi-même, et je vous prie de trouver ci-joint, double de la déclaration que j'ai adressée, au comité de coordination dont je dépend, avec intention d'en faire autant chaque fois que j'aurai perdu un transport, et dont personne autre n'aura pu bénéficier à mon lieu et place. »

« L. SICARD, Gironde. »

Voici le texte de la déclaration en question :

État faisant ressortir comment les décrets-lois, en ce qui concerne les transports de voyageurs, portent tort à la collectivité, sans bénéfice pour personne.

Détail des transports perdus.	Conclusions.
19 février. Auto-car demandé par un groupement pour aller assister à une manifestation à Bordeaux avec départ à 7 h. retour dans la nuit. <i>Vu prix demandé déplacement annulé (n'a pas eu lieu).</i>	1 ^o Les chemins de fer n'encaissent pas un centime de plus. 2 ^o L'Etat perd les impôts par la consommation normale de carburant non employé, et impôts divers. 3 ^o L'entreprise qui n'a pu travailler, se trouve en fin d'année exempté de bénéfices, mais aussi exempté de verser les impôts afférents, qui auraient pu autrement, rentrer dans les caisses de l'Etat.
19 février. Société sportive en déplacement à Fumel. Auto-Car décommandé. Vu prix du transport. <i>Équipiers s'étant débrouillés avec les voitures particulières de plusieurs d'entre eux.</i>	
<i>Il en sera ainsi, chaque fois, que les déplacements envisagés ne seront pas de caractère obligatoire.</i>	

La circulation nous vaut pas mal de suggestions. En voici une nouvelle :

« Il est temps.... il est grand temps que les autorités compétentes, au même titre qu'elles ont rendu obligatoire le port de certains accessoires tels que rétroviseur, numéros lumineux, lumière jaune, indicateur de direction, etc., etc., rendent obligatoire pour tout automobiliste le port dans son véhicule de deux chiffons quadrangulaires rouges de vingt centimètres de côté, ornés facultativement de cabochons rouges pour la nuit.

« Ces carrés de tissu rouge devraient être obligatoirement placés et maintenus au milieu de la route de part et d'autre du lieu où un véhicule serait en panne à une distance d'au moins cinquante mètres de ce lieu.

« Inutile de s'étendre sur l'intérêt évident que dans n'importe quel cas il y a pour tous les automobilistes en général à ce que cette mesure soit adoptée « sine die ».

« P. BÉRENGUIER, Alpes-Maritimes. »

Notre correspondant nous semble bien sévère!...

Enfin voici une idée qui touche à la propagande de notre belle Association :

« Je profite de la présente pour vous demander d'intensifier la propagande pour le fanion; et je vous suggère à ce sujet une idée que j'ai mise en pratique et qui paraît donner d'excellents résultats : j'ai placé l'insigne de radiateur sur la malle, et mon fanion sur l'aile gauche, à plusieurs reprises j'ai pu constater qu'une voiture venant derrière et apercevant l'insigne « Vieux du Volant » ne doublait que si réellement elle pouvait le faire, sans aucune imprudence; sans doute le conducteur ne voulait pas donner à un bon conducteur l'impression qu'il conduisait mal. D'autres petits détails trop longs à expliquer me font dire que l'insigne placé sur l'arrière de la voiture donne d'excellents résultats; pour les croisements le fanion indique de très loin que l'on va croiser un Vieux du Volant et on peut se saluer d'un joyeux coup de klaxon, ou en cas de panne demander plus facilement assistance.

« J'espère donc croiser bientôt beaucoup de fanions jaunes; c'est le vœux que je forme dans l'intérêt de notre groupement et de tous mes camarades.

« M. JOURDANT, Bouches-du-Rhône. »

Nous sommes tout à fait de cet avis; mais l'habitude veut que l'on pose les insignes d'associations à l'avant et bien peu d'automobilistes réagissent.

L'OUVRE-LETTRES.

Notre Action 1939

VOICI le plan d'action pour l'année 1939, élaboré par le Comité et ratifié par l'Assemblée Générale dernière :

- Extension de notre essai de Surveillance Routière ;
- Création des Brigadiers de Sécurité parmi les élèves des écoles, afin de les familiariser avec la circulation actuelle ;
- Campagne pour obtenir une surveillance stricte du réglage des phares-code ;
- Campagne pour exiger l'application du Code de la Route qui fait une obligation aux propriétaires de vélos de les munir d'un feu rouge à l'arrière ;
- Campagne pour inciter les piétons à tenir leur gauche lorsqu'ils sont obligés de circuler sur la chaussée, faute de sentier ou de trottoirs.

Voilà du pain sur la planche et de quoi se rendre utile!!!

Notre Concours

LA bataille continue! Les trois premiers classés du Concours 1938 se retrouvent dans le champ-clos des adhésions : L. Petit enlève la Médaille d'Argent de février. — nous sommes convaincus maintenant que c'est un récidiviste acharné — P. Boissonnet le suit à une courte tête... de candidat et M. Vivès se place! Bravo! Très bien! L'issue de la bataille 1939 est encore bien incertaine, car il y a encore dix concours mensuels qui compteront et il se trouvera certainement quelques Vieux du Volant qui prendront plaisir à modifier ce beau départ!

Derrière nos trois leaders, une pléiade de concurrents qui essayent leurs forces. Très bien MM. Comby, Evangelisti, Jourdan, Parelon, Dufossez, Paulmyer, Bouthier, Bulot, Guespin, Perret-Carnot, Rigaux.

Merci à tous pour cette offensive brusquée et dans l'intérêt de notre belle association, continuiez; vous faites une œuvre éminemment utile.

Voici les résultats précis : 1^{er} : L. Petit (51 points); 2^e : P. Boissonnet (42 p.); 3^e M. Vivès; 4^{es} ex æquo : M. Comby, M. Evangelisti, A. Jourdan, M. Parelon (6 p.); 8^{es} ex æquo : A. Dufossez, C. Paulmyer (3 p.); 10^{es} ex æquo : M. Bouthier, R. Bulot, F. Guespin, J. Perret-Carnot, E. Rigaux (2 p.).

(Faute de place, le règlement de ce Concours ne paraîtra pas ce mois-ci.)

Notre Service de Surveillance Routière

NOTRE essai 1939 du Service de Surveillance Routière se poursuit. Les adhérents, volontaires pour nous aider, ont reçu les cartes-postales qui leur permettront de faire rapidement leurs rapports.

Rappelons qu'en aucun cas, un Vieux du Volant doit faire à ce titre une remontrance directe à un usager fautif : cela irait à l'encontre de l'action menée à ce sujet.

Également nos camarades ne doivent pas signaler toutes les fautes au Code de la Route : ils doivent d'eux-

mêmes faire une sélection et ne nous envoyer que des rapports constatant les plus graves, les plus typiques ou celles qu'ils remarquent parce qu'elles sont plus fréquentes.

Enfin les fautes qui sont à nous signaler sont les suivantes :

1^o Véhicules rapides (motos, autos, camions) :

- dépassement en 3^e position,
- — — en haut d'une côte,
- — — dans un virage,
- virage pris à gauche,
- droite non tenue,
- passage non accordé,
- stationnement dans un virage,
- — — en haut d'une côte.

2^o Cyclistes et charrettes :

- absence d'éclairage,
- marche en groupe.

3^o Bestiaux :

- divagation,
- troupeaux insuffisamment gardés.

Pour toutes ces fautes nous donner : la date, l'heure, le sens de marche et le lieu. Pour cette dernière précision, donner le numéro de la route en limitant l'endroit par des noms des deux localités les plus proches. Pour les véhicules rapides, ajouter le numéro minéralogique. Naturellement tous ces rapports doivent être transmis sous la foi du serment. Seuls les Vieux du Volant peuvent nous faire ces rapports. Nous ne tiendrons compte que des rapports se rapportant aux fautes énumérées plus haut et accompagnées des précisions indispensables ci-dessus.

Notre panonceau

AU cours du précédent mois, les Maisons suivantes se sont vu décerner notre Panonceau :

- Garage Carnot, à Avallon (Yonne);
- Garage Buès, à Sisteron (Basses-Alpes);
- Garage Moderne, à Digne (Basses-Alpes);
- Hôtel Carlton, à Beaulieu (Alpes-Maritimes);
- Hôtel du Globe, à Menton (Alpes-Maritimes);
- Hôtel du Lido, à Monte-Carlo.

Encore quelques bonnes maisons où nos camarades sont certains d'être bien traités.

Entre-nous...

● Nous sommes heureux d'annoncer l'élévation au grade d'Officier dans l'Ordre du Dévouement, de notre camarade M. A. Lienemann. A l'issue de la cérémonie, où lui furent remis les insignes de l'Ordre, la Société d'Encouragement au Dévouement lui a remis un prix offert par le Préfet de Police. Toutes nos bien sincères félicitations.

● Notre Comité, dans sa dernière réunion, a nommé délégué pour la Nièvre, notre camarade M. F. Chappe; délégué à Thiers (Puy-de-Dôme), notre camarade M. J. Dargnat; et délégué à Ligny-en-Barrois (Meuse), notre camarade M. Ch. Filloux. Toutes nos félicitations et nos vœux pour la rapide création d'un groupe important autour de ces nouveaux délégués de notre Comité.

Délégués et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique — Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau

AIN. — Dél. dép. : *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0-42; dél. rég. : *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu; *J. Janin*, 2, place Émile-Zola, Oyonnax; *R. Duchêne*, Belley. T. 11.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Son restaurant. Garage. T. 8.

AISNE. — Dél. dép. : *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7-69; dél. rég. : *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4-72; *E. Moisselin*, 32, rue d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29-65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gie, ser. T. 79.

Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1-10.

ALGÉRIE. — Dél. dép. : *F. Rouzaud*, 29, boul. Carnot, Alger; *J. Gormand*, 34, rue R.-de-Fleurie, Constantine. T. 23-00; *L.-G. Genette*, 7, rue Lamartine, Oran. T. 249-70; dél. rég. : *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2-69; *M. Martinez*, Inkermann. T. 0-40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télémy. Station Service. Rép. serv. tt. marq. T. 80-73.

ALLIER. — Dél. rég. : *P. Bournat*, 4, rue Jardet, Vichy. T. 29-19; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

Cusset. — MAISON LAGARDE, Ravitailleur Gén. Essences, Huiles Pneus. T. 37-67.

Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN. Tcf. Restaurant. Vaste Garage. T. 23-59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Casc. Tcf. T. 22-29.

Méaulne. — HOTEL DU PONT, Pm. An., cuis. par patron.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

ALPES-MARITIMES. — Dél. rég. : *M. Bellon*, vil. Roudounia, 51, boul. d'Alsace, Cannes; *F. Torthe*, place Saint-Roch, Menton. T. 4-63.

Nice. — HOTEL IMPÉRATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889-18.

Nice. — HOTEL DE PARIS, boul. Garibaldi. Tcf. T. 809-65. Parc grat. p. auto. V.d.V.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813-83.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHIERA. Mécan. conc. 11, Dalpazo. T. 801-87.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boul. Gambetta. T. 845-84. Ttes marq. N. et Occ.

Beaumieu. — HOTEL CARLTON. 22 ch. 6 s. de b. La Table des Gourmands. T. 203-19.

Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant. T. 6-81.

Cannes. — HOTEL ROYAL, et son Restaur. T. B. terrasse sur la Croisette. Jardin. T. 1-04.

Cannes. — HOTEL VICTORIA, route d'Antibes. T. 6-28. Tcf. Jardin. T. 11-28.

Cannes. — HOTEL EUROPÉEN, 17, rue Maréchal-Foch, meublé Tcf. Pr. mod. T. 10-53.

Cannes. — GARAGE ORTELLI, boul. Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot, T. 290.

Cannes. — NEW-YORK GARAGE, 113, route d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5-27.

Cannes. — STATION ENTRETIEN, boul. Alexandre-III. Freinomètre, graissage, adhésiveuse. Técalémít. T. 23-67.

Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

BAS-RHIN. — Dél. dép. : *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89-04 et 89-05.

BASSES-ALPES. — Dél. rég. : *M. Buès*, place de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

Digne. — GARAGE MODERNE. Ag. dir. Renault. Stat. Serv. Pt Grain. Elec. Rep. ttes marques. F. Aillaud. T. 50.

BASSES-PYRÉNÉES. — Dél. dép. *H. Varrin*, 4, boul. Pyrénées, Pau; dél. rég. : *R. Liebschutz*, villa Saint-Clair, avenue Mont-Joly, Biarritz. T. 1240.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Dél. dép. : *Ch. Paulmyer*, 1, avenue des Alliés, Les Milles. T. 1 (permanence : Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille); dél. rég. : *F. Rigaud*, 115, rue de la République, Aubagne. T. 21.; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence; *Marcel Combazier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles. T. 3-67; *P. Rigot*, 26, rue Hotel-de-Ville, Arles; *J. Fages*, Moto-Club, 71, rue Paradis, Marseille; *M. Marraud*, 11, rue des Convalescents, Marseille. T. Colbert 33-91.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — GARAGE D'ARENCE, 117, avenue d'Arenc, Berliet, Renault. T. : N. 00-16.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6-90.

Arles. — RELAY MONTMAJOUR R. Nle 570 Station graissement gonfl. toil., w.-c. T. 3-37.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2-23.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1-10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Véranda, Pergola. T. 0-36.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

CALVADOS. — Dél. rég. : *G. Gateau*, route de Pont-l'Évêque, Trouville. T. 61-58. *J. Guespin*, 8, avenue République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE, Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Brasserie. Entier. neuf. T. I. d. ch. 28-93.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE, route Saint-Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47-65.

Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34-83.

Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.

Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC Tcf. Restaurant. Salon de thé. T. 84.

Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1-99.

Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.

Villers-s.-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à Prix modérés. T. 702-17.

— ABBRÉVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Tbt.	Très bonne table.
Gdc.	Grand Confort.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Ouvert dimanches et fêtes.
N.	Dépannage de nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel. mod.	Atelier moderne.
Rép. ser.	Réparations sérieuses.
Mécan. gie.	Mécanique générale.

CAMEROUN. — Dél. *P. Lalaure, Dou*
CANTAL. — Dél. dép. : *A. Chausi, rue Jules Ferry, Aurillac; dél. rég. : Ph. de Passario, 17, rue Marchande, Saint-Flour.*

CHARENTE. —
Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD, Fiat, Delage, Peugeot. T. 0-50.

CHARÈNTE-INFÉRIEURE. —
La Rochelle. — CAFÉ MODERNE, 48, quai Duperre. T. 20-68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUVET » Restaurant, 45, rue Saint-Jean, Poisson, coquille. T. 25-63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue de Presche. Dépan. Électr. Tr. soign. T. 31-18.

CHER. — Dél. dép. : *R. Herlin, 2, r. des Lauriers, Bourges.*

CORRÈZE. —
Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép. : *G. Michaux, 3, boul. Sylvestre Margaggi, Ajaccio; dél. rég. : A. de Cipriani, 17, rue de l'Opéra Bastia.* T. 3-45.

Bastia. — ÉTABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

CÔTE-D'OR. — Dél. dép. : *L. Petitjean, 18, place Darcy, Dijon.* T. 18-63; dél. rég. : *J. Perret-Carnot, 13, rue P.-Bouchard, Beaune.* T. 4-66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort; s. restaur., sa cave. T. 0-60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT, Travail soigné, 1, rue Jacques-Cellerier. T. 656.

Beaune. — HOTEL BELLEVUE, rte de Seurre. Prix très m. Tcf. T. 512.

COTES-DU-NORD. —
Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL et ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1-29.

CREUSE. — Dél. rég. : *E. Rouchon-Mazerat, 18, fg de Toulouse, Guéret.* T. 186.

DEUX-SÈVRES. —
Niort. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Restaurant. Grand garage moderne Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRÈCHE. Tcf. Restaurant, Garage. T. 1-78.

DORDOGNE. — Dél. rég. : *René Foy, à Nontron.*

DOUBS. — Dél. rég. : *L. Guillaume, Beurre.* Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, avenue maréchal Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17-33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17-33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, Tcf. 6, vi. Garage. T. 14-17.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT Tcf. Restaurant réputé. Tél. cabine.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.

DROME. — Dél. rég. : *M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons.* T. 58.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE D'AZUR Amilcar, Hotchkiss, Unic. T. 7.

Nyons. — GARAGE GARDETTE. Rép. sér. Mécan. générale, 8, place Champs-de-Mars.

EURE. — Dél. rég. : *J. Radiguet, 8, route de Rouen, Pont-Audemer; H. Leger, Château du Gros-Theil, Le Gros-Theil.* T. 6; *P. Marchand, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre.*

Bernay. — RELAIS BERNAYEN, 66, rue Thiers. Carburants. Huiles. Pneus. V.d.V. — DF — T. 297.

Vernon. — GARAGE HOSCHÈDE ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég. : *G. Beauniée, 15, rue de la Gare, Dreux.* T. 1-01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ÉTAPE FLEURIE. Tcf. Rendez-vous V.d.V.

Châteaudun. — CAFÉ DE PARIS, Réception des camarades de passage. T. 88.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVIDENCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

FINISTÈRE. — Dél. dép. : *H. Jury, 30, rue J.-Jaurès, Brest; dél. rég. : M. Masson, 26, rue de Brest, Morlaix.*

Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. V.d.V. : b. accueil; b. table; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renault, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'ÉPÉE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

GARD. —

Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURÉ cadre Provenc. Tcf. fine cuis.: crus choix. 1-36

GERS. — Dél. dép. : *M. Alliot, 4, rue de Baron, Auch.* T. 54.



Notre Panonceau.

GIRONDE. — Dél. dép. : *G. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux.* T. 35-53, dél. rég. : *E. Jeannau, 203, rue Nationale, Saint-André-de-Cubzac; J. Farges, Marcheprime.* T. 4. Croix-d'Hins.

Bordeaux. — CAFÉ DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33-68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance. Tcf. T. 80-088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEVYRISE, 8 à 12, rue Capdeville. T. 52-03. Rép. ser.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTÉ 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N.

T. Aquitaine 93-296.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12, rue Cursol. T. 54-66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ. tt. marque. T. 81-303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY, 64, rue Saint-Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tt. carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRONDIN, 33 route Médoc. Rép. sér. R. 22-82.

Arcachon. — HOTEL RICHELIEU, Tcf. son restaurant sur la place. Pr. mod. T. 0-50.

Arcachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3-53.

La Réole. — ATELIERS de MÉCAN et CARROSSERIE de GUYENNE, 11 avenue Carnot. T. 47.

Marcheprime. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64 Croix d'Hins.

Talence-Bordeaux. — GARAGE BEASLAS Rép. sér. 119, route de Toulouse.

HAUTE-GARONNE. — Dél. dép. : *M. Bouthier, 2, pl. Dupuy, Toulouse.* T. 211-34; dél. rég. : *P. Denat, 36, r. Aubusson, Toulouse.* T. 216-95; *E. Roux, 24, rle de Launaguet, Toulouse.*

HAUTE-LOIRE. — Dél. rég. : *J. Roussillon, boulevard de la République, Le Puy.* T. 281.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép. : *Dr R. Martin, Rotenpont.* T. 17.

HAUTES-PYRÉNÉES. — Dél. dép. : *L. Durand, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes; dél. rég. : L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes.*

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Pr. Grotte Année. T. 0-78.

Lourdes. — HOTEL LE CARILLON, avenue Hélios. Confort moderne. Cuisine soignée.

Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég. : *T. Arnold, Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains.* T. 2-89; *Dr Meynier, Maison Destres, Saint-Julien-en-Génevoux; E. Baffou, route de Bonneville, Annemasse.* T. 176.

Évian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V.d.V. T. 38.

Saint-Julien-en-Génevoux. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép. : *C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges.* T. 26-14.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillement aux meilleurs prix.

HÉRAULT. — Dél. rég. : *R. Cébe, 7, avenue Saint-Saëns, Béziers.* T. 10-36.

Montpellier. — GARAGE BOURRELY, 11, rue Bourrely; ag. Delahaye, Chenard, Bugatti. T. 53-78.

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép. : *André Belleville, 43, rue des Masses, à Paramé.* T. 50-64. Dél. rég. : *Pierre Roche, 7, rue Lesage, Rennes.* T. 38-12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO, boul. La Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33, rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

Saint-Malo. — HOTEL DE L'UNIVERS. T. 20-21.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég. : *A. Bodin, ingénieur du Service Vicinal, Azay-le-Rideau; A. Trouve, rue Neuve, Château-Lavalette; G. Thauraux, à Restigné; Devaulx de Chambord, La Coutière, par Perrusson.*

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage. T. 1-93.

Tours. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.

Tours. — CAFÉ DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1-25.

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Orget. Station-Service des Pneus. T. 19-99.

Tours. — SERVICE TÉCALÉMIT. Lavage rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spé. V.d.V., 4, rue Charles-Gilles.

Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables.

ISÈRE. — Dél. rég. : *N. Comte, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voirin; L. Eyrraud, 7, place du Champ-de-Mars, Bourgoin.* T. 462.

Grenoble. — CAFE DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.

Grenoble. — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0-23.

Grenoble. — HOTEL LESDIGUIÈRES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis, Garage.

Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, face gare, son Rest., sa Taverne jour et nuit. T. 2-21 et 0-21.

Grenoble. — HOTEL EUROPE, place Grenette, plein centre Restaur. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — HOTEL-PENSION LAKANAL Ch. des Bergers. Tcf. B. accueil.

Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, avenue Alsace-Lorraine. Plat du j. cte.

Grenoble. — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès, Atelier moderne de répar. T. 3-53.

Grenoble. — GARAGE DU PARC, rue Liberté, p. Poste, Chenard-Walker. Nuit. T. 3-53.

Grenoble. — GARAGE DU BUGEY, 16, rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. P. m. T. 6-85.

Grenoble. — RENOV-PNEUS, place Vau-canson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25-74.

Bourgoign. — PNEUMATIQUES-ACCES-SOIRES, Huiles. Ess., 20, rue République.

Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL, Tcf. Table parfaite G. Année. T. 34.

Les Vieux du Volant s'aj-dent en toutes circonstances.

JURA. — Dél. dép. : J. Thévenod, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. T. 0-08.

Morez. — GARAGE CITROËN, Marcel Armion, 47, rue République. Toutes réparations.

Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE Tcf. Tennis, G. séjour. idéal. T. 32.

LANDES. — Dél. rég. : P. Gigot, à Saint-Paul-les-Dax. T. 3-49.

Saint-Paul-les-Dax. — GARAGE CITROËN Réparations soignées. R. N. 10. T. 3-10.

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég. : G. Morgot, boul. de la gare, Romorantin.

LOIRE. — Dél. dép. : S. Dumas, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Étienne;

Roanne. — CARROSSERIE OJARDIAS. Mais. fondée en 1812. Gar. chauffé. 19-21, rue Noëtas. T. 24-37.

Roanne. — Ets LAFAY, Agence RENAULT Station-Service, 79, place Diderot. T. 2408.

Roanne. — RELAIS-BLEU, 1, place de la Loire. T. 33-51. Huiles et Carburants N/e. 7.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : G. Koenig Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino La Baule, T. 1-37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1^{er} ordre. T. 138-35.

Nantes. — RESTAURANT DURAND à Pont-Rousseau, spécialités culinaires rég. T. 165-38.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

La Baule. — FLEPEN-HOTEL. T. 24-25, 107, avenue de Paris. Tout confort.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 30-35 frs. G. T. 1-04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. Hôtel Pension. Tcf. T. 45.

La Baule. — AGENCES DE BRETAGNE, 27, avenue de la Gare. Ouv. tte année. T. 20-65.

La Baule. — GARAGE MINOT, route de Paris, Citroën. Station Service J. et N. T. 71.

La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1-57.

Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET PLAGE, Tcf. Restaurant Parc, Tennis, Garage. T. 2.

Pornichet. — ARMORIC AGENCE, avenue de la Gare, Maison de confiance. Toute année.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, place Delzeux, Citroën, Station Service. T. 5-28.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.

LOIRET. — Dél. dép. : E. France, 55, fg. Bannier, Orléans. T. 21-53.

Orléans. — GRAND HOTEL ST AIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20-13.

Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR Tcf. Restaurant. Garage. T. 24-35.

Oriéans. — AUTO-GARAGE DE FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1-53.

Gien. — HOTEL DE L'ÉCU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.

Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spéc. G. T. 75.

Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.

Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

LOT-ET-GARONNE. — Dél. rég. : A. Arquillot fils, Barbaste. T. 16; R. Gayraud, 22, rue d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.

LOZÈRE. — Dél. dép. : Ch. de Brion, Fournels.

MAINE-ET-LOIRE. —

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23, rue Chat.-Gontier. Cg. T. 6-59.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, boul. Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23-23.

Angers. — GARAGE BOUTIN, Frères, 46 boul. R.-René Delage, Fiat, Talbot. 20-85.

MANCHE. — Dél. dép. : E. Fourel, 9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5-17; dél. rég. : R. Letlion, à Villedieu-les-Poëles.

Cherbourg. — HOTEL DU CASINO, Ouv. t. l'année Pm. Gg. U. S. N. Pa. 39 bc. T. 17.

Pontorson. — GAR. MODERNE, Mécan. gl. Electr. Auto. Rép. soignées. T. 37.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE, Tcf. La Bonne Maison. G. T.

Villedieu-les-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën, Atelier Moderne T.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

MARNE. — Dél. dép. : L. Hatzfela, 176, rue de Veste, Reims. T. 38-16; dél. rég. : A. Cunin, 10, rue de l'Écu, Reims. T. 35-98; A. Ollinger, 5, rue du Lt-Colonel Picquart, Vitry-le-François; F. de Rojas, 1, rue Récamier, Châlons-sur-Marne.

Reims. — HOT. BRISTOL et NORD RÉUNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T. 3508, 3903, 5938.

Reims. — PNEUS STATION — SERVICE HATZFELD. Service parfait. T. 39-16.

Châlons-s.-Marne. — HOTEL-REST DU POT D'ÉTAIN. Tcf. Gar. Pm. T. 189.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ÉTOILE. Étape culinaire. Grand Garage. T. 57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2-15.

MAROC. — Dél. dép. : J. Péraire, à Fédala.

MAYENNE. —

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1-86.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Dél. rég. : O. Courty, 86, rue de Metz, Longwy.

MEUSE. — Dél. rég. : C. Filloux, 51, r. de Neufchâteau, Ligny-en-Barrois.

MONTE-CARLO. — Dél. dép. : S. Soriano, 6, boulevard des Moulins. T. 5-97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino. T. 3-67.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3-26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boul. Albert-Ier, Tcf. Rest. en terrasse. T. 0-38.

MORBIHAN. —

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage. T. 21.

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRÉ. Renault, 7, rue Le Brix et route Nantes.

MOSELLE. — Dél. dép. : F. Lefèvre, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5-39.

NIÈVRE. — Dél. dép. : F. Chappe, 4, r. Jeanne-d'Arc, Nevers. T. 409; dél. rég. : L. Petit à Cosnes; P. de Laplanche, Millay; M. Reichard, Collège de Clamecy.

NORD. — Dél. dép. : A. Dujossez, 32, boul. Liberté, Lille. T. 11-05; dél. rég. : J. Decupère, 21 bis, rue du Maréchal-Morlier, Le Cateau. T. 0-35.

Lille. — HUILE LUBROCILINE. Ets. Franchomme et Scrive, 217 boul. Liberté. T. 300-03.

Lille. — Palais Lillois de l'Automobile, 9, rue Anatole-France, Concess. Général motors, stat. ser. Ouvert jour. et nuit. T. 540-11-12.

Lille. — Brasserie METROPOLE, son orch. son rest., son bar réputés. Pm. T. 529-11-12-13.

Marcq-en-Bareuil. — SICA. Ch. Delecroix, distrib. Dodge, 4, boul. de Lille. T. 595-35.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

OISE. — Dél. rég. : P. Masson, 1, place de la Gare, Compiègne. T. 6-40.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLETERRE. Tcf. Table, répar. G. T. 1-07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant serv. parfait. T. 0-85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS, Peugeot, Panhard. T. 1-66.

ORNE. — Dél. rég. : A. Rougeyron, à Domfront; F. Sabine, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

Bagnoles-de-l'Orne. — HOTEL DE TESSÉ. Tessé-la-Madeleine, cuisine au beurre. T. 35.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép. : F. Roussel, 15, rue Pasteur, Arras. T. 847; dél. rég. : R. Corbasson, 57, rue de la Mer, Berck-Plage; F. Deherripon, fg Saint-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, boul. Strasbourg, Arras. D^r R. Bommer, château de Wardrecques.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres, 57, rue de la Mer.

Boulogne-sur-Mer. — GARAGE THIERS, ouv. et n. stat. serv. Tec. Dép. T. 1779.

PUY-DE-DOME. — Dél. rég. : F. Bouchaudy, Hôtel de Londres, Le Mont-Dore, T. 56; J. Daragnat, 53, r. de Lyon, Thiers.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station-Service. « Standard », place Delille ».

Besse-en-Chandesse. — HOTEL PROVINCIAL. Villég. idéale. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES, Tec. Prix modérés, sur Parc du Casino.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Répar. T. 0-73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, route de Charade. Pension. Restaur. Gd Parc. T. 1-92.

Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu.

RHÔNE. — Dél. dép. : G. Lévy, 25, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38-53; dél. rég. : R. Malaval, 28, r. Chevreuil, Lyon. T. Parmentier 36-47; Graillot, 18, r. Denfert-Rochereau, Givors. T. 123.

Lyon. — HOTEL BRISTOL (Meubl.) pr. Perrache, 28, cours de Verdun. Tec. T. : F. 56-55.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rue des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48-88.

Lyon. — GARAGE JEAN-JAURÈS, 51, avenue Jean-Jaurès, Atl. de répa. T. : P. 09-28.

Lyon. Mulatière. — GARAGE DU CONFLENT, avantages aux V.d.V.

Villefranche. — Garage UNIS. T. 3-71. Route Nat. 6, Station Service mod. Renault

SAONE-ET-LOIRE. — Dél. dép. : J. Ravatin, 6, rue Laretelle, Mâcon. T. 352; dél. rég. : Martin Faure, 6, rue de l'Asile, Chalon-sur-Saône. T. 306; Lemaire, 21, avenue de la Gare Autun.

Mâcon. — HOTEL BELLEVUE ET LA-MARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2-68.

Mâcon. — BRAS. REST. DU TONNEAU, 12, rue Gambetta, face Chambre du Commerce. T. 2-35.

SARTHE. — Dél. dép. : L. Gambaud, 106, rue Chanzy, Le Mans.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue Dr. Leroy spéc. rég. rendez-vous Gourm.

Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet Dunlop, rép. sér. T. 570.

La Flèche. — GARAGE CLOSIER, Ag. Peugeot, réparations sérieuses. Dép. J. et N. T. 1-73.

Suivez les RÉUNIONS régionales des Vieux du Volant.

SAVOIE. — Dél. dép. : L. Vuillermet, 17, boul. de la Colonne, Chambéry.

SEINE-INF. — Dél. dép. : A. Drancé fils, 38, quai G.-Boulet, Rouen. T. 372-52; dél. rég. : R. Brulel, 15, rue des Galeries, Fécamp. T. 314; A. Dafrin, 67, avenue Verdun, Dieppe; E. Rigaux, 18, quai Lamblardie, Le Havre. T. 67-40.

Caudebec. — REST RADIO-NORMANDIE, pergola, vue unique Seine. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas-d'Aliermont. — Zoerb W. AUTO-RÉPARATION. Mécan. Élec. Ttes marques. Dépan. nuit. T. 21.

SEINE-ET-MARNE. — Claye-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit. T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES Tcf. Table Table exquise. G. T. 58-11.

SOMME. — Dél. dép. : R. Bulot, 172, rue Laurendeau, Amiens. T. 44-30; dél. rég. : Michel Dore, 30, chemin d'Hocquet, Abbéville; F. Hols-taine, avenue de la Républ. Péronne. T. 221; P. Bail, rue du Mont-Roti, Cayeux-s.-Mer.

SYRIE-LIBAN. — Dél. : F. Michel, dir. Police Liban, Beyrouth.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

TARN. — Dél. dép. : M. Mencerey, 5, rue d'Elbène, Albi. T. 3-36.; dél. rég. : L. Bolon, rue du Galinier, Mazamet.

TER. BELFORT. — Dél. dép. : L. Lienemann, 10, rue Card.-Mercier, Belfort. T. 11-57.

TONKIN. — Dél. : R. Girardot, 27, boul. Rollandes, Hanoï.

VAR. — Dél. rég. : M. de Beney, 9, rue Colbert, Toulon; M. Fabre, avoué à Brignoles. T. 161; G. Roudeillac, 8, boul. Georges-Clemenceau. Draguignan; H. Aliquier, Ile de Port-Cros; H. Richard, « A St-Denis », 17, av. Alph.-Denis, Hyères; Weber de Barbaron, chât. du Colombet, Sanary.

Draguignan. — ELECTRIC AUTOS, all. Azemars. Tte l'électricité auto. T. 82.

Hyères. — HOTEL SUISSE ET DES ILES. Tcf. Restaurant. Année. G. T. 1-01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0-76.

Port-Cros. — HOSTELLERIE PROVENCALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

Sainte-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE. Rép. sér. Atel. mod.

VAUCLUSE. — Dél. dép. : Félix Cler, 19, r. des Teinturiers, Avignon. T. 5-31; Dél. rég. : J. Borely, 15, boul. la Gare, Carpentras. T. 154.

Avignon. — STATION-SERVICE ESCHALIER, route de Marseille. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-les-Avignon. — LE PRIEURÉ, Cadre Provenc. Tcf. fine cuis, crus choisi. T. 36.

Mornas. — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rue Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.

VENDÉE.

Fontenay - le - Comte. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Restaurant G. T. 2-62.

Saint-Jean-de-Monts. — HOTEL DE LA PLAGE, le seul sur plage. Sa cuisine.

Saint-Jean-de-Monts. — GARAGE MODERNE. Rép. sér. mécan. gte.

VIENNE. — Dél. dép. : L. Didelot, 6, rue de l'Hotel-Dieu, Poitiers. T. 0-44; dél. rég. : Schrok, La Command. d'Ozon, Châtellerault.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères. Citroën Atl. moderne, 34, rue Carnot.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16, rue Président-Wilson. T. 1-99.

Les Vieux du Volant justifient leur QUALITÉ par leur conduite.

VOSGES. — Dél. dép. : M. Daudé, place Guiglot, Epinal. T. 34-05.

YONNE. — Dél. dép. : G. Bidault de l'Isle, à l'Isle-sur-Serein.

Avallon. — GARAGE CARNOT, Decocq pre, Citroën-Panhard, St. ser., 10, r. Carnot. T. 61.

Joigny. — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD Tef. 25 ch, cuis. bourg. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105 rue Lyon, Peugeot, Panhard, Nuit. T. 67.

RÉGION PARISIENNE

Paris. — GRAND HOTEL DE L'EUROPE, 15, rue de Constantinople. Rest. Tcf.

Paris. — MODERN-HOTEL, 3, rue Parrot, près gare Lyon. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — MIAMI HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillet, Tcf. mod. T. Et. 36-26.

Paris. — SPORT NORD, 27, rue Dunkerque, Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — GRAND GARAGE DU COURS DE VINCENNES, 42, cours de Vincennes. Maison de confiance.

Paris. — STATION SERVICE DE BORD, Ess. huile. Entretien ttes voit., 54, avenue Daumesnil, T. Did. 44-20.

Paris. — MAINE AUTOM. Le gar. des V.d.V. Récep. amic., 3, rue Aug.-Mie. Dan. 66-48 (14%).

Paris. — LE MÉDECIN DES MOTEURS. P. Dumay, 171, boul. Davout, rép. sér. Roq. 53-45.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20^e). Amilcar, Citroën, Peugeot.

Paris. — SCRIP-AUTO, voit. occas. prov. reprises. Ag. Renault, 34, r. Guersant. Eto. 08-22.

Arcueil. — PONTONS DE GRAISSAGE, 47, Route d'Orléans, Lavage, Huile, Ess.

Asnières. — ROYAL AUTO ÉCOLE, 6, avenue des Crésillons. T. Grès. 23-59.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé, 197, boul. Bineau.

SEINE-ET-OISE. — Angerville. — GARAGE DE L'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis. T. 46.

Arpajon. — RESTAURANT MÉTIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1-16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAGONNAIS, 97, Gde-Rue, ag. Renault, Trav. conscienc. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISTOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde Rue Citroën, Delage, Latil. T. 0-01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE Hotel-Restaurant Bathélémy. G.

Le Vésinet. — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT RÉPUTÉ. Gg. T. 6-30.

Linas. — GARAGE DES AS, route d'Orléans, Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTOMOBILE, station-service, pont elev. T. 48.

Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150, route Nle, 14, Artisan Mécan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T. Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU. Accuei, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — NATIONALE STATION-SERVICE, Route Fontainebleau, Nuit. T. 97.

Saint-Gratien. — AU RELAI VERT, Route Nle, 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

Saint-Ouen-l'Aumône. — GARAGE HINAUD Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2-34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET. Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s.-Marne. — GARAGE RICHARD, 8, route Plessis, Chenard, Laffly. T. 60. P. mod.

HOTELS SAINT JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, Rue Saint-Honoré — 202, Rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS DES TUILERIES

JARDIN INTÉRIEUR DONNANT TOUTE TRANQUILITÉ AUX CHAMBRES

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et Téléphone avec la ville et Inter — Tél. : OPÉRA 02-30 à 02-35

M. LERCHE, Directeur et Membre des " VIEUX DU VOLANT " sera très heureux de vous recevoir Carte n° 1014 chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel Adr. : Tél. : JAMBALANY III PARIS

Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS DE FÉVRIER 1939

10.585. Beauclard Auguste (1906), Côte-d'Or. — 10.586. Romeggio Joseph (1922), Ain. — 10.587. Amiel Jules (1924), Haute-Garonne. — 10.588. Comby André (1922), Corrèze. — 10.589. Métraud Armand (1922), Paris. — 10.590. Richard Louis (1919), Eure-et-Loir. — 10.591. Bonnand Louis (1920), Bouches-du-Rhône. — 10.592. Rietsch Omer (1920), Bouches-du-Rhône. — 10.593. Castin Gabriel (1921), Bouches-du-Rhône. — 10.594. Persillard Georges (1917), Seine-Inférieure. — 10.595. Noizet Raymond (1924), Saône-et-Loire. — 10.596. Hinaux Lucien (1924), Seine-et-Oise. — 10.597. Desaize Marie (1923), Ille-et-Vilaine. — 10.598. Naudin Albert (1924), Seine. — 10.599. Arnault Jean (1922), Seine. — 10.600. Clémencion Pierre (1924), Loiret-Cher. — 10.601. Godel Léon (1924), Vosges. — 10.602. Hatif Pierre (1920), Paris. — 10.603. Perrin Émile (1906), Vaucluse. — 10.604. Reulleux Gaston (1902), Belgique. — 10.605. Lefevre Georges (1922), Aisne. — 10.606. Clément Jean (1922), M.-et-Moselle. — 10.607. Luc René (1920), Seine-et-Oise. — 10.608. Bourgade Émile (1916), Puy-de-Dôme. — 10.609. Brenier Albert (1923), Allier. — 10.610. Hamel Jean (1923), Paris. — 10.611. Dalmeida Lucien (1914), Paris. — 10.612. Coussard Joseph (1901), Paris. — 10.613. Charpentier Léon (1909), Creuse. — 10.614. Étienne Edmond (1918), Paris. — 10.615. Teste Georges (1907), Paris. — 10.616. Dupont Émile (1914), Paris. — 10.617. Watiez Élisé (1923), Paris. — 10.618. Ginsbach Henri (1903), Seine. — 10.619. Roux André (1922), Bouches-du-Rhône. — 10.620. Toubeau de Maisonneuve Jacques (1902), Cher. — 10.621. Delattre André (1921), Somme. — 10.622. Ponchaux Maurice (1922), Seine-et-Marne. — 10.623. Berthier Roger (1923), Paris. — 10.624. Lefebvre Louis (1910), Paris. — 10.625. Bonnin André (1911), Paris. — 10.626. Raphanel Xavier (1915), Paris. — 10.627. Gateau Émile (1912), Paris. — 10.628. Simon Jean (1915), Paris. — 10.629. Chambaudet Pierre (1912), Seine. — 10.630. Eydoux Maxime (1922), Vaucluse. — 10.631. Coutelier Faustin (1923), Vaucluse. — 10.632. Durdez Henry (1920) Ille-et-Vilaine. — 10.633. Chauffaille Maurice (1918), Corrèze. — 10.634. Limousin Jules (1920), Corrèze. — 10.635. Reffay Georges (1919), Haut-Rhin. — 10.636. Foratier Édouard (1923), Oise. — 10.637. Prévot Robert (1923), Rhône. — 10.638. Poutaraud Albert (1924), Haute-Vienne. — 10.639. Muller Jean (1923), Marne. — 10.640. Souche Georges (1918), Paris. — 10.641. Gimier-Gillet Eddy (1924),

Rhône. — 10.642. Lombard Ludovic (1903), Bouches-du-Rhône. — 10.643. Lachat André (1922), Rhône. — 10.644. Saguez Gilbert (1924), Somme. — 10.645. Démortain Paul (1924), Somme. — 10.646. Duremort Maurice (1921), Seine-et-Oise. — 10.647. Pernel Maurice (1923), Seine-Inférieure. — 10.648. Colbert Beaulieu Frédéric (1916), Meurthe-et-Moselle. — 10.649. Ferlet Albert (1913), Nord. — 10.650. Reuche François (1922), Seine. — 10.651. Dalicieux Maurice (1920), Paris. — 10.652. Arnaud Jean (1905), Paris. — 10.653. Baste Marcel (1923), Saône-et-Loire. — 10.654. Le Forban Yves (1904), Bouches-du-Rhône. — 10.655. Dapogny Georges (1920), Cher. — 10.656. Opipez Arthur (1914), Seine-et-Marne. — 10.657. Deffrennes Léon (1910), Nord. — 10.658. Faliboid Émile (1920), Côte-d'Or. — 10.659. Deleval Omer (1922), Nord. — 10.660. Mérieux Auguste (1919), Nord. — 10.661. Ponsot Joannès (1922), Rhône. — 10.662. Peillod Michel (1919), Rhône. — 10.663. Brugiére-Ferrari Louis (1915), Paris. — 10.664. Jouquet Jean (1900), Paris. — 10.665. Lequette Auguste (1915), Maine-et-Loire.

— 10.666. Poup Honoré (1920), Paris. — 10.667. Bihr Georges (1921), Vosges. — 10.668. Rousseau Xavier (1901), Calvados. — 10.669. Gautier Louis (1922), Ille-et-Vilaine. — 10.670. Daniault Roger (1921), Bouches-du-Rhône. — 10.671. Demay Émile (1915), Haute-Loire. — 10.672. Vandôme René (1917), Seine-Inférieure. — 10.673. De Mesmay Henri (1921), Landes.

(A suivre.)

Vieux du Volant

des formules
d'adhésion
vous seront envoyés sur simple demande
pour faire
adhérer
vos amis

REINS AU CHAUD...

autrefois...

La ceinture tubulaire de flanelle élastique en filet Lastex du

Docteur M. GIBAUD
prévient lumbagos, refroidissements, connaît le succès.

aujourd'hui

Documentation : SPORFLEX, 2, rue Balay, SAINT-ÉTIENNE

SAVEZ-VOUS ?...

Vieux du Volant

portez

le fanion..... 10 frs

l'insigne-boutonnière. 6 frs

franco

- Bien ce qu'est le droit de priorité ? (si non, voyez page 3).
- Quel fut le rapport moral du Comité à la dernière Assemblée Générale des Vieux du Volant ? (si non, voyez page 5 et 6).
- Comment doit être bu le vin ? (si non, voyez page 3).
- Comment les transporteurs peuvent protester contre une coordination qui ne vise qu'à les faire disparaître ? (si non, voyez page 10).
- Ce qu'ont fait les Vieux du Volant en 1938 ? (si non, voyez pages 7 et 8).
- Où aura lieu le Congrès 1939 des Vieux du Volant ? (si non, voyez page 9).
- Ce que nous apprennent les statistiques officielles (si non, voyez page 1).
- Quelles sont les deux sorties amicales des 26 mars et 22 avril ? (si non, voyez page 9).
- Quel est le plan d'action pour 1939 des Vieux du Volant ? (si non, voyez page 11).

Et si vous avez pu répondre à six de ces questions, c'est la preuve que votre mémoire est bonne et que... vous avez bien lu « Au Volant ». Merci !

N'OUBLIEZ PAS QUE

on s'éclaire, on se chauffe, on cuisine, on soude
sur la Route et à l'Étape avec le **GAZ MAGONDEAUX**

Société Nouvelle MAGONDEAUX, 30, Bd Pershing, PARIS (17^e) — Pte Maillot

Téléphone : ETOILE 48-65 et 48-66

Renseignements gratuits — Remise 5 % en demandant la notice A

L'ENTR'AIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 10.000^e membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'ENTR'AIDE » sont assurés d'atteindre le but recherché.

Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club ; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club ; l'offre d'emploi est faite par un collègue ; où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 10 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administr., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Écrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

Femme Cadet, 28, a. B. réf. CAISSIERE, cherche emploi. Frapart, 3, r. du Bessin, Paris (15^e).

CHAUFFEUR, ay. cond. nomb. personnalités, très sérieux, demande place, urgent. Écr. Au Volant.

AUTOS

CAUSE double empl. ven.; PRIMA 38 parf. ét., 17.500. S'adr. Beaujodin, 3, r. de Varize, Paris.

VIEUX TACOTS

PLUSIEURS Vieux Tacots à vendre. S'adresser Au Volant qui transmet.

VINS

VINS DE BORDEAUX de propriétaire. Séverac, viticulteur, Portets (Gironde). Vignoble de famille depuis 1864. Expédition France et Etranger. Tarifs sur demande. Remises aux V. du V. Bordeaux 1904. Permis 711 (V. n° 2955). Vins en fûts et en bouteilles.

LES GRANDS VINS TONIQUES DE LA COTE VERMEILLE, 10, Bd Clémenceau,

Perpignan, offrent pour le prix de 160 fr. une bonbonne de 12 litres d'excellent vin Muscat Vieux titrant 20°, logé franco. Représents bien rétribués sont acceptés.

VINS DE JURANCON. Grand cru 120 fr. caisse de 12. Franco port. Peyret, 8, r. 14-Juillet, Pau.

DIVERS

SUIS ACHETEUR une Carrosserie aérodynam. 4 places. Dutemple, 33, r. de Seine, Ivry-s.-Seine.

VENDRE : rée. occ. mot. AVA 22 CV neuf avec hél. val. 6.500, cédé 2.000; 2 canots acajou 3 m. 50 × 60 cm., vis cuivre., val. 4.000, cédé 1.200 les deux. Arguillot, Barbaste (L.-et-G.).

SUZE

APERITIF à LA GENTIANE

les bienfaits de la gentiane sont connus depuis les temps les plus reculés
La racine de gentiane est recommandée par nombre de médecins comme tonique, pour stimuler l'appétit et ranimer les forces.
Pour bien se porter, il est indispensable de prendre un verre de SUZE avant le repas.
La SUZE se boit pure ou étendue d'eau. Si vous voulez en diminuer l'ameutume, vous pouvez y ajouter du cassis ou du sirop de citron.

L'AMIE DE L'ESTOMAC

LE MEILLEUR
•
LE PLUS EMPLOYÉ
•
LES PLUS HAUTES
RÉFÉRENCES

VIVEZ dans L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez
vos Ateliers, Usines
Magasins, Bureaux, etc., etc...
avec

BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR
Adopté par le Salon de l'Automobile depuis 1928

52 à 56, Rue du Landy
St-Ouen (Seine)
ÉCHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE
Tél. : CLIGNANCOURT 01-22
AGENTS RÉGIONAUX DEMANDÉS

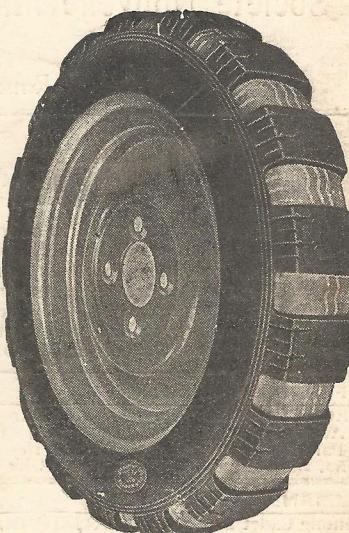
Un protège-pneus

Les Établissements Landete lancent sur le marché une nouveauté appelée à faire sensation : le « protège-pneus ».

Spécialement conçu pour la neige, les terrains gras, les routes défectueuses, il passe partout où le pneu ordinaire patine, et roule sur la route normale comme un pneu ordinaire. Plus d'usure de pneus, plus de dérapage, 90 % des crevaisons supprimées, tels sont les principaux avantages de cette nouveauté qui fait penser à l'oeuf de Christophe Colomb tant l'idée en est simple. Simple également son utilisation.

En effet, le « protège-pneus » monté au départ, vous n'aurez plus à vous en occuper jusqu'à votre retour.

Nous invitons nos lecteurs à se documenter auprès de Établissements P. Landete, 12, rue de l'Abreuvoir, à Courbevoie (Seine), qui leur dresseront gratuitement prospectus et tarif de cette intéressante nouveauté. On demande des agences pour la France entière.



Ecrivez à nos annonceurs de la part de "AU VOLANT", vous serez servis avec encore plus de soin